

**L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL DE JEUNES EN DIFFICULTES SCOLAIRES :
ENJEUX METHODOLOGIQUES ET ETHIQUES D'UNE ENQUÊTE SUR ET DANS
L'ESPACE PRIVE DES FAMILLES**

Delphine Bruggeman, Maryan Lemoine

Université Charles de Gaulle, Lille 3
UFR des Sciences de l'Éducation
Equipe de recherche Proféor-CIREL EA 4354
Domaine universitaire du Pont de Bois, BP 60149
59653 Villeneuve d'Ascq
delphine.bruggeman@univ-lille3.fr
maryan.lemoine@wanadoo.fr

Mots-clés : *jeunes, difficultés scolaires, familles, pratiques éducatives, enquête à domicile*

Résumé. *Dans le cadre d'une recherche sur des jeunes mineurs dits « incasables », nous avons conduit des entretiens auprès d'eux-mêmes, de leurs parents, des travailleurs sociaux et des professionnels des collèges, et ce afin de croiser leurs regards sur leurs situations scolaires. Notre communication se centrera précisément sur l'enquête qui a été menée auprès des familles dites elles-aussi « en difficultés ». Les méthodes de recueil de données (observations et entretiens) tout autant que les données elles-mêmes nous permettent de nous interroger sur le sens (éthique) d'une démarche de recherche « à domicile ». En effet, l'analyse des données est indissociable des conditions de production de celles-ci. Comment, dès lors, le cadre de vie familial oriente-t-il les observations, les entretiens, voire l'objet d'étude du chercheur lorsqu'il rencontre ces familles pour la première fois ?*

1. Les jeunes mineurs dits « incasables » et leurs parents : deux objets d'une même recherche

1.1 La réponse à un appel d'offre de l'Oned

Dans le cadre d'une recherche soutenue par l'Observatoire national de l'enfance en danger (ONED) sur les jeunes mineurs dits « incasables »¹, nous nous sommes intéressés à la trajectoire de 20 élèves de 14 à 16 ans absentéistes et/ou exclus du collège et ayant été en contact avec un dispositif *Démission Impossible* (Pas de Calais) à l'automne 2006. Articulé aux collèges du département, les chargés de mission du dispositif organisent l'individualisation de parcours d'élèves en grande difficulté, dès l'âge de 14 ans, à travers un contrat et une convention.

La cohorte se compose de 17 garçons et 3 filles, absentéistes lourds, déscolarisés ou multi-exclus, entrés dans ce dispositif au cours de l'année scolaire 2005-2006. Durant l'année 2007, nous avons conduit, à propos de chacun d'eux, des entretiens auprès d'eux-mêmes, de leurs parents, des travailleurs sociaux et des professionnels des collèges.

Un des intérêts de la recherche a été en effet de croiser les regards des acteurs éducatifs sur des situations de jeunes en difficultés, de mesurer les convergences et les divergences des points de vue. C'est ainsi que, partant de la situation scolaire du jeune, nous avons également questionné la situation de sa famille d'une part, les institutions et les professionnels en charge de le « caser » d'autre part.

¹ Cf. Guigue, M., Bruggeman, D., Lemoine, M., Lesur, E., Tillard, B. (2008).

1.2 L'intérêt porté aux parents de jeunes « incasables »

Dans ce contexte, j'ai choisi de réaliser les entretiens avec les parents des 20 jeunes concernés. La méthodologie sera exposée plus précisément ci-après, cependant je souhaite délimiter clairement l'objet de ma communication. Celle-ci ne portera pas sur les résultats de notre enquête concernant les jeunes qui en étaient l'objet mais sur leurs parents qui, par leur statut de parents de jeunes mineurs dits « incasables », constituent un objet d'étude à part entière qui s'inscrit dans le champ des recherches en éducation familiale (Durning, 1995, 2002 ; Gayet, 2004).

En effet, s'ils ont d'abord été sollicités pour parler de leur enfant en difficultés (entre autres scolaires), les parents se sont aussi longuement entretenus sur leurs propres difficultés. Ils ont permis au chercheur de comprendre leurs représentations et leurs pratiques d'éducateurs d'une part (Gayet, 2004 ; Kellerhals et Montandon, 1991) et les dissonances et consonances entre les configurations familiales et scolaires d'autre part (Lahire, 1995). Invités à parler de l'environnement familial de leur enfant dans leur propre espace privé, celui du domicile, les parents dévoilent alors une partie de la réalité telle que le chercheur la perçoit dans leur discours. L'enquête « à domicile » peut permettre alors de *voir* ce qui est *dit*, non dans le sens du contrôle ou de la vérification, mais plutôt au sens de l'imprégnation du chercheur au contexte familial qu'il étudie.

2. L'espace privé de familles en difficultés comme cadre de l'enquête

2.1 Des familles et des difficultés différentes

Afin de déterminer aussi précisément que possible l'environnement familial du jeune sans toutefois prétendre à l'exhaustivité, nous avons procédé au recoupement de nombreuses informations provenant des entretiens réalisés avec nos différents interlocuteurs, et pas seulement la famille. Ainsi, parallèlement au parcours de vie et à l'itinéraire scolaire du jeune, nous avons pu comprendre quel était son environnement familial et saisir quels éléments étaient susceptibles de le fragiliser.

En effet, par le biais d'une triangulation des données recueillies, nous avons pu notamment situer le jeune dans sa fratrie, décrire le fonctionnement familial à partir de plusieurs indicateurs (situation des parents, existence ou non d'un placement, existence ou non d'un suivi social), et déterminer par des indicateurs de santé et de pauvreté si les familles se situaient en situation de précarité.

A ce propos, nous constatons que, malgré le dénominateur commun de ces familles d'avoir un ou plusieurs enfants en difficultés scolaires, les familles que nous avons rencontrées sont très différentes. Perçues comme étant toutes des « familles à problèmes », notamment par les professionnels de l'institution scolaire, il s'avère que les problèmes des unes n'ont parfois rien de comparable avec les problèmes des autres. Au-delà du fait que ce sont des familles nombreuses et populaires, il est impossible de les classer dans une même catégorie (Groulx, 1997, cité par Diotte et Bégin, 2002).

2.2 L'accès aux familles... et à leur domicile !

Concernant l'accès aux familles, celles-ci ont toujours été contactées directement par téléphone afin de leur demander l'autorisation d'être entretenues par une personne en charge de cette partie de la recherche. Les conversations téléphoniques ont été plutôt courtes et se sont toujours conclues sur le même mode : il me fallait demander leur adresse à mes interlocutrices (en majorité) et quelques explications supplémentaires pour avoir quelques repères concernant la localisation de leur habitation. N'étant pas familière du Pas de Calais, il m'a été nécessaire de compléter ces explications d'une consultation de cartes routières (faute de GPS) avant de prendre la route. J'ai ainsi pu me rendre au domicile de 16 familles afin de m'entretenir avec les parents ou l'un des deux parents. Sur ces 16 entretiens, 6 ont été menés en présence du jeune en question. 14 entretiens ont été menés avec la mère, 1 entretien avec le père, 1 entretien avec les deux parents.

Le fait de me diriger vers des lieux géographiques inconnus m'a amenée de nombreuses fois, non seulement à demander ma route à des passants, mais aussi à être obligée de téléphoner aux parents avec lesquels j'avais rendez-vous pour les avertir de mon retard et leur faire part de mes problèmes d'orientation. Je me suis rendue compte que cette « amorce » de rencontre, indépendante de ma volonté, permettait une entrée en communication plus facile avec les mères avec lesquelles, bien souvent, nous avons ri, dès le début de la rencontre, de cette orientation défailante. Cela les mettait aussi, dans un premier temps, dans une position avantageuse dans une situation possiblement déstabilisante pour elles.

2.3 Rencontres et entretiens « à domicile » : l'entrée et la place du chercheur dans le quotidien des familles

L'entretien s'est toujours déroulé au domicile de la famille, ce qui m'a permis d'observer son implantation dans la ville et le quartier d'une part et l'habitation elle-même d'autre-part. Ainsi, je me suis rendue dans des villes du bassin minier du Pas-de-Calais et dans deux types de quartiers : des quartiers de centre ville et des quartiers de périphérie. Dans l'un et l'autre cas, la majorité des familles habitent des petits pavillons individuels, quelques unes en appartement. Les maisons sont modestes, voire vétustes pour certaines ; d'autres encore sont relativement coquettes, confortables et très bien entretenues.

Ce sont donc les mères des jeunes qui m'ont accueillie, sauf dans un cas où, la mère étant souffrante, c'est le père qui m'a reçue. Invitée à entrer dans la pièce principale de la maison ou de l'appartement, j'ai toujours pris place à une table, face à mon interlocutrice et souvent devant une tasse de café très rapidement proposée en début d'entretien. Les entretiens ont duré entre une heure et deux heures de conversation enregistrée. J'ai pu noter qu'ils se glissaient entre les activités quotidiennes de la mère de famille : le ménage, les enfants, la préparation du repas, les courses, etc. Bien que nous ayons pris rendez-vous, je n'étais pas toujours attendue. J'essayais donc de m'adapter à la situation qui se présentait à moi afin de limiter la gêne que pouvait occasionner ma venue.

Nous sommes rarement restées seules, en tête-à-tête durant toute la durée de l'entretien : soit parce que d'autres membres de la famille étaient déjà présents lorsque nous arrivions (enfants, conjoints, grands-parents...) ; soit parce ces mêmes personnes arrivaient en cours ou à la fin de l'entretien ; soit parce que la mère recevait de la visite d'amis ou de voisins en cours d'entretien. Il a fallu, de nombreuses fois, s'accommoder de mouvements imprévus autour de nous et de la participation spontanée de tierces personnes à l'entretien, ce qui a pu enrichir les échanges en introduisant d'autres points de vue, mais rendre plus difficile la retranscription d'entretiens à plusieurs voix. Enfin, alors que cela n'avait jamais été prévu lors de la négociation du rendez-vous, il est arrivé que les jeunes soient présents lors de l'entretien, soit par intermittence, soit de manière plus prolongée, ce qui changeait considérablement le cadre de la communication et les modes d'échanges avec les parents.

Les entretiens ont toujours été enregistrés avec l'accord de mes interlocuteurs et je n'ai jamais rencontré de problème pour l'obtenir. Sur cette question technique, j'ai aussi pris de grandes précautions afin de rassurer les parents : non diffusion de ces enregistrements et préservation de leur anonymat dans les comptes-rendus écrits. Les parents n'ont pas rencontré de difficultés pour s'exprimer et répondre à mes questions, ce mode de communication orale étant sans doute le plus largement partagé. En effet, l'observation de l'environnement matériel du domicile familial a montré l'absence généralisée de médias écrits : pas de livres, de journaux, de traces écrites quelles qu'elles soient. À l'inverse, la présence de la télévision en marche durant l'entretien a été très fréquente, et celle de l'ordinateur, parfois étonnante.

Accueilli pour la première et la seule fois, et c'est une particularité de l'enquête très importante, le chercheur doit lui aussi s'adapter à la situation, trouver sa place et se mettre à l'écoute des personnes mais aussi des lieux.

3. Mises en scènes de la vie quotidienne de familles en difficultés²

3.1 *Des difficultés des enfants aux difficultés des parents : quand l'interlocuteur devient l'objet de l'entretien*

Je suis restée parfois très surprise que les parents me confient et me dévoilent des moments (aussi) privés voire intimes de leur vie. L'écoute a donc été bienveillante et respectueuse et les relances plutôt discrètes afin de ne pas les bousculer dans leurs propos. Je n'ai donc pas repéré de sujets « tabous » sur lesquels mon interlocuteur se serait abstenu de parler, peut-être aussi parce que j'évitais moi-même d'aborder certaines questions, en fonction de ce que je comprenais de ces situations familiales parfois très difficiles : un père incarcéré, des problèmes de drogues ou de violence dans la sphère familiale, un divorce douloureux, de graves problèmes de santé chez un membre de la famille. Le cadre formel de l'entretien a pu progressivement s'effacer au profit d'une discussion plus libre sur la famille.

Si l'entretien conduit avec le parent était au départ centré sur leur fils ou leur fille, il s'est bien souvent enrichi d'aspects liés à l'histoire de la famille. L'entretien a été peu directif et parfois largement conduit par les personnes interviewées elles-mêmes, comme si elles se saisissaient de cet échange pour dire ce qu'elles avaient à dire, pour dire ce qu'elles avaient sur le cœur, ou plus simplement pour se raconter et être écoutées.

Parfois, l'entretien a pris des détours, plus ou moins longs, plus ou moins en rapport avec le cœur de notre étude, mais, au final, ils n'ont jamais été vains. Au contraire, ils ont permis de mieux saisir cette histoire familiale dans laquelle s'inscrit pleinement l'histoire du jeune. L'observatrice que j'étais devenait au fur et à mesure de l'entretien spectatrice de la vie de ces femmes et de ces hommes qui n'ont pas hésité à parler de leur vie – parfois très marquée par des difficultés sociales, économiques ou de santé – de leur enfance, de leurs propres difficultés scolaires lorsqu'ils étaient élèves, mais aussi de leurs angoisses et de leurs projets pour l'avenir de leurs enfants.

Lors de ces entretiens, les parents ont, semble-t-il, trouvé une occasion exceptionnelle de parler de leur expérience de parent d'élève en difficultés. Prenant leur interlocuteur à témoin, ils exposent leur souffrance, leur rancœur et leur vindicte, débordant avec véhémence sur leur propre histoire. Ils s'emparent donc de la situation et l'on remarque ainsi que les entretiens portent plus sur leurs propres difficultés à eux, parents, que sur les difficultés de leur enfant lui-même. Leurs discours se sont construits en réaction aux discours (perçus) des autres acteurs éducatifs qui ont en charge leurs enfants : professionnels de l'école et travailleurs sociaux notamment. Les mots des parents dessinent des portraits de jeunes que nous apprenons à mieux connaître. Eux-mêmes se dévoilent à travers leurs propres discours souvent riches en émotions : tristesse, colère, fierté, déception, combativité, etc.

3.2 *L'analyse de l'environnement familial, du point de vue des parents*

Conscients de leurs propres difficultés, les parents montrent néanmoins une volonté et des stratégies pour « bien faire », notamment pour protéger leurs enfants d'un environnement perçu comme pouvant être hostile (l'école et le quartier par exemple). En effet, l'extérieur de la maison est souvent associé à des lieux et des fréquentations peu fiables et susceptibles de perturber les jeunes. D'ailleurs, lorsque ces jeunes décident de ne plus aller à l'école ou lorsqu'ils en sont exclus temporairement, les parents disent préférer qu'ils restent à la maison plutôt qu'ils fassent des « bêtises » dans des lieux où ils n'ont pas de contrôle. A la maison, les objets « de loisir » occupent une place importante dans les espaces familiaux, même les plus modestes. Ordinateur, télévision, lecteur de dvd, console de jeux vidéo, sont cités comme éléments de « bienveillance » familiale, et la liste est quelques fois complétée par le scooter. Observés aussi par le chercheur lors de son entrée, voire de ses visites, dans les espaces domestiques, ces objets, de par leur fréquence

² En référence à Goffman, E. (1973).

et de leur prédominance, ne font qu'accentuer le sentiment d'absence de supports écrits dans les maisons (Lahire, 1995).

Une entrée plus précise dans les discours des parents permet de comprendre comment la famille apparaît tantôt comme un univers en et sous tensions, tantôt comme un environnement protégé et protecteur vis-à-vis de l'extérieur.

3.2.1 Le jeune dans sa famille : des comportements contrastés

Au sein de la cellule familiale, les jeunes font souvent partie de fratries nombreuses, ils vivent avec leurs deux parents, ou avec leur mère, ou un beau-père, une belle-mère, dans des quartiers et des habitations modestes ou défavorisés. Garçons ou filles, ils sont plutôt décrits comme des enfants aimables qui ne posent pas autant de problèmes à leur famille qu'à leur école.

La majorité des parents répètent au cours des entretiens qu'ils n'ont pas à « se plaindre » de leur enfant, contrairement aux enseignants et autres acteurs éducatifs de l'école. Ainsi la mère d'Alexandre ne comprend pas pourquoi le collègue lui dit que son fils est « impulsif » alors que « chez [elle] il n'est pas impulsif », il l'aide à la maison, lui fait ses courses, participe aux travaux de l'appartement. La discussion est possible, elle pense qu'il l'écoute « un peu quand même ». Les parents de Pierre le décrivent dans des termes proches : « Pierre c'est un garçon qui a besoin d'écoute. Faut toujours l'écouter, parce qu'il aime bien... il aime bien discuter, il aime bien raconter. » Sa mère dit de lui qu'il est « gentil », qu'il l'aide, lui rend service. « Il faut qu'il se rende utile. Il faut qu'il fait plaisir. » Et comme il aime bricoler, il participe aussi à l'entretien de la maison. Sa mère ne comprend donc pas le portrait de Pierre qui est dressé par le collègue quand on la convoque : « à la maison, c'est pas le Pierre là », dit-elle. « Ils me croyaient pas quand j'expliquais Pierre à la maison... ». Elle nuance son propos en précisant que Pierre « n'est pas un ange », il a 15 ans, il est aussi en train d'affirmer son caractère. Patrick présente aussi un caractère bien trempé mais ce n'est « que à l'école », précise sa mère, qui dit ne pas avoir de « problèmes » avec lui dans le cadre familial.

Les parents reconnaissent volontiers que leur enfant n'est pas toujours obéissant, comme Médhi qui se fait gronder par son père lorsqu'il « fait des bêtises », dit sa mère. Cependant, les descriptions des comportements des jeunes avec leurs parents et leurs frères et sœurs renvoient à des comportements ordinaires de chamaillerie dans la fratrie, de jalousie vis-à-vis d'un plus jeune, de conflits d'adolescents avec leurs parents.

Pour certains parents toutefois, les relations avec leur enfant peuvent être plus difficiles si ses comportements à la maison sont liés à des actes déviants commis à l'extérieur. Ainsi, Kelly est certes décrite par sa mère comme étant « gentille », mais elle est aussi une adolescente violente à l'école, voleuse (dans les magasins mais aussi dans le porte monnaie de sa mère), fugueuse, qui fume des joints, se retrouve dans des lieux mal fréquentés (une maison de passe est évoquée). Ce qui amène sa mère à se demander si c'est parce que sa fille a été placée dans une famille d'accueil jusque l'âge de 7 ans avant qu'elle puisse la reprendre avec elle qu'elle agit ainsi : « c'est une façon de se venger peut-être, je sais pas, hein », se questionne-t-elle. Contrairement à d'autres parents qui n'acceptent pas volontiers la présence d'un éducateur à leurs côtés pour les aider à prendre en charge leur enfant, cette mère nécessite une aide sociale pour faire face, entre autres, aux problèmes que lui pose sa fille au quotidien. La mère de Logan connaît aussi cette situation. Son fils est suivi par un éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) depuis qu'il a commis des vols (Dvd, vélos) qui l'ont conduit en garde à vue et devant un juge. Vivant avec ses enfants dans une situation très précaire, elle ne souhaite pas que Logan « en rajoute » et lui « complique la vie », déjà suffisamment difficile, estime-t-elle. Dans ce cas, l'enfant, et surtout les problèmes qu'il crée à sa famille, peuvent devenir un poids supplémentaire pour des familles vivant déjà au quotidien dans des contextes très difficiles.

3.2.2 Chez soi, le temps et l'espace des loisirs

Par ailleurs, la famille et la maison qui l'abrite, quelle qu'elle soit, offrent aussi la possibilité au jeune de se construire un cadre d'activités ludiques sous le regard des parents, que ce regard soit

attentif ou distancié. Ainsi l'on apprend que Pierre est un manuel et qu'à la maison, « lui ce qui l'intéresse c'est d'aller dans la baraque au bout [du jardin], démonter des vélos, démonter des scooters, remonter, et ça a toujours été », explique sa mère qui ne manque pas de mettre en valeur ses compétences de bricoleur.

Pour nombre de garçons, les jeux vidéo sont aussi un des passe-temps favoris. Les consoles de jeux vidéos, comme les téléviseurs dans les chambres, sont des équipements fréquents dans les familles aux revenus pourtant parfois très modestes. Paul fait partie des joueurs les plus fervents, capable de passer plusieurs jours et plusieurs nuits « dessus », sans pouvoir « décoller » du jeu, ne descendant plus de sa chambre que pour aller chercher de la nourriture à la cuisine. Il aime la difficulté des jeux et se montre très réflexif concernant les façons de tuer ses adversaires dans les jeux de guerre. Il décrit un autre jeu qui se déroule dans le milieu scolaire, plus précisément dans un pensionnat. On peut lire sur le boîtier l'annonce suivante, pour le moins étonnante : « La cour d'école ; vous incarnez un élève à problèmes et devez à ce titre affronter les nouveaux caïds, supporter les railleries de profs, jouer des tours à vos camarades, vous battre pour le cœur d'une jolie fille (...) Il vous faudra surmonter les attaques diverses et variées de la pire école des environs, Bullworth Academy³ ». Paul décrit alors très précisément et très sérieusement ce qu'il doit faire en tant qu' « élève à problèmes » du pensionnat. « Là c'est le meilleur jeu que j'ai. Je trouve que c'est le meilleur jeu », répète-t-il. Étrangement, au cours de l'entretien en présence de sa belle-mère, la vie virtuelle du pensionnat s'est mêlée à sa vie d'adolescent aux prises avec le système scolaire, avec sa mère qu'il ne veut plus voir, soucieux de rencontrer des filles par messagerie téléphonique...

Pour certains jeunes, le monde virtuel et les multiples aventures qu'il propose semblent être une alternative à une existence marquée par des difficultés de tous ordres : scolaires, familiales, médicales, sociales, économiques, etc. Ainsi, Daniel est un passionné d'informatique et d'internet, au point d'avoir créé son propre blog, de réparer les ordinateurs du voisinage et de former sa mère aux rudiments de l'informatique. Sa mère, très fière de ses compétences, reconnaît qu'il passe plus de temps dans sa chambre sur son ordinateur qu'à l'extérieur avec des amis ou pour des activités sportives par exemple. Elle explique que Daniel a régulièrement de l'herpès au visage depuis qu'il est petit, ce qui l'a rendu craintif vis-à-vis du regard des autres. Elle-même a cherché, et cherche encore, à le protéger des environnements hostiles, notamment celui de l'école où Daniel a beaucoup été raillé par les autres élèves. Selon elle, « il usait le trottoir » de la cour d'école élémentaire, à force de s'y promener seul. Plus tard, il a essayé de fréquenter les clubs de sport, comme le club de boxe qui « lui plaisait » mais le fait que l'entraîneur lui demande un jour de prendre sa douche de manière collective après l'entraînement a fait renoncer Daniel. Le repli sur la sphère familiale n'a donc cessé de se développer chez ce jeune garçon, ce qui a finalement rassuré sa mère, mais inquiété les services sociaux.

3.2.3 Hors de la famille, point de salut...

Nombre d'entretiens associent l'extérieur de la maison à des environnements et des personnes peu fiables et susceptibles de perturber les jeunes. D'ailleurs, lorsque ces jeunes décident de ne plus aller à l'école ou lorsqu'ils en sont exclus temporairement, les parents disent préférer qu'ils restent à la maison plutôt « qu'ils font des conneries dehors, ça sert à rien » (la mère d'Alexandre).

Ce sont surtout les mauvaises fréquentations qui les y attendent qui sont pointées du doigt. Pierre est grand, il fait plus que son âge, les jeunes avec qui il « traîne » sont plus âgés que lui. Sa mère dit, qu'avec son mari, ils contrôlent « totalement » ses fréquentations car certains jeunes ne leur plaisent pas. Elle pense que ses « relations du dehors » ont aussi eu un mauvais effet sur Pierre, décrit comme étant « trop naïf ». Médhi est lui-aussi décrit par sa mère, dans ses rapports avec ses copains, comme quelqu'un qui peut se laisser « vite entraîner ». « Moi franchement, dès qu'il sort de la porte, j'ai toujours peur, hein », confie sa mère, qui n'a pas confiance en lui. Elle dit n'avoir

³ C'est le nom de ce jeu.

jamais osé l'envoyer acheter une baguette de pain de peur qu'il ne fasse des bêtises. Elle essaie, au fur et à mesure qu'il grandit, de lui confier des responsabilités : garder sa sœur, aller la chercher à l'école, etc.

On constate alors que le fait d'avoir des copains plus âgés joue sur le type d'actes qui sont commis à l'extérieur : consommation d'alcool, de drogues, vols par exemple. Ces réseaux ne se constituent pas toujours au sein du collège mais plutôt au niveau des quartiers où résident les jeunes. Pour la mère de Logan, ce sont ses mauvaises fréquentations qui ont conduit son fils à commettre des vols. « Il est tombé dans un milieu qu'il fallait pas fréquenter, quoi ! », dit-elle. Elle parle notamment de son copain Stef qui l'attend en bas devant la maison, Logan sort de chez lui quand sa mère dort. Ses copains ne sont pas du collège, ils sont du quartier Bastille à W., ils sont plus âgés que lui, certains ont une vingtaine d'années. « Il fréquente des voleurs, ben il... il va voler avec eux, et puis c'est tout. ». Elle voudrait quitter leur ville et partir loin, « pour qu'il voit plus personne, qu'il connaisse plus personne, et peut-être repartir à... à zéro. ». Du point de vue des parents, la maison et la famille peuvent encore jouer ce rôle de rempart contre les dangers extérieurs qui menacent leurs enfants.

Cependant, lorsque cette maison est elle-même mouvante, lors de déménagements par exemple, le changement d'environnement peut avoir des effets négatifs sur la socialisation des jeunes. La mère de Frédy explique que le déménagement d'une ville du Nord pour le Pas de Calais a été difficile à vivre pour toute la famille, et notamment pour Frédy qui « a perdu tous ses copains ». Il n'est guère évident de se refaire un réseau d'amis en arrivant dans un nouveau collège. Flore et sa sœur en savent quelque chose. Elles-aussi perdent leurs copines lorsqu'elles déménagent et changent de collège en plein milieu de l'année. Dans celui qui les attend, elles ne se font que des ennemis. « On connaissait personne, et en milieu d'année, voilà, bon les classes sont déjà faites, tout ça, et après pour s'intégrer c'est plus dur, quoi. », explique la sœur de Flore. La rupture est si difficile à assumer que les deux sœurs sont « dégoûtées » du collège et décident de ne plus s'y rendre.

3.2.4 Connaître l'environnement familial pour comprendre le travail éducatif des familles

Dans ce contexte où ils se pensent comme des remparts contre le monde extérieur (celui du quartier mais aussi celui du collège), les parents ont des représentations de leur(s) rôle(s) de parents et d'éducateurs qui s'opposent à l'image que les professionnels de l'école ou les travailleurs sociaux leur renvoient en critiquant leurs pratiques éducatives et en soulignant leur défaillance parentale. Eprouvant parfois un grand sentiment d'injustice, d'humiliation et de n'être « rien » pour ces professionnels, les parents témoignent alors de leur volonté de « bien faire » pour leurs enfants et de ne pas démissionner de leur rôle malgré les obstacles.

On observe alors comment certains savent se mobiliser et mobiliser leurs réseaux (familiaux et de voisinage) pour s'en sortir ou aider plus directement leurs enfants (en leur trouvant un stage professionnel par exemple). D'autres parents peuvent néanmoins être dépassés par leur jeune adolescent, ses difficultés, leurs propres difficultés et malheurs. Relayés par des travailleurs sociaux, ils n'en restent pas moins des parents désireux et capables de s'entretenir sur le travail éducatif qui est le leur, quand bien même celui-ci est jugé compromis temporairement ou plus durablement selon les difficultés rencontrées.

4. En quête de la « bonne » distance : perspectives de discussion autour des limites de la recherche et de l'éthique du chercheur

S'introduire dans l'espace privé de familles que l'on ne connaît pas afin de s'entretenir avec un ou des parent(s) n'a pas été une démarche aisée, bien qu'elle ait été facilitée par le travail en amont de l'informateur (chargé de mission du dispositif *Démission Impossible*) qui avait de bons contacts avec les parents en question. La façon dont je pense avoir été perçue m'a probablement moins dérangé que mon propre regard sur ces personnes rencontrées pour la première et la seule fois.

Concernant la façon dont j'ai pu être perçue par les parents, j'ai identifié trois postures suscitant des comportements différents à mon égard : celle de la collègue de notre informateur (et donc supposée partager les informations relatives au collègue) ; celle de « contrôleur » de la scolarité/de l'absentéisme du jeune (le parent tentait à de nombreuses reprises de justifier l'absence de son fils/sa fille du collègue) ; celle de « porte-parole » des parents (le parent voyait en moi la possibilité de faire entendre son discours auprès d'une institution et de ses représentants en qui ils avaient perdu confiance).

Concernant ma propre posture à leur égard, je dirais qu'il m'a été difficile de trouver la « juste distance », même si je n'étais pas dans une enquête de type ethnographique (Bensa, 1995). Etonnée et parfois gênée que les entretiens suscitent autant de confidences et de dévoilements de la part de mes interlocuteurs, j'ai parfois arrêté l'enregistrement de certains entretiens lorsque les émotions dominaient les discours. Souvent questionnée moi-même en retour au cours des conversations, il m'est arrivée de rassurer et de consoler les mères qui exprimaient de vives inquiétudes et racontaient de tristes événements de leur vie. Me mettant alors de leur côté et réduisant ainsi la distance nécessaire au bon déroulement de l'enquête. Je ne suis cependant jamais intervenue dans les situations familiales, pour me « démarquer des autres visiteurs à domicile qui, tous, ont un projet d'action sur les gens » (Pétonnet, 1988).

Ces regards croisés entre enquêteur et enquêtés ne sont pas sans effets sur l'objet de recherche lui-même. Son ancrage théorique ne le rend pas entièrement perméable à ces incidences empiriques.

5. Bibliographie

- Bensa, A. (1995). De la relation ethnographique. A la recherche de la juste distance. *Les terrains de l'enquête*, n°1, revue électronique en ligne : <http://enquete.revues.org>.
- Diotte, N. et Bégin, H. (2002). L'observation participante auprès de familles vivant dans un espace de pauvreté : de l'éthique comme point de rupture dans la recherche. *Revue québécoise de psychologie*, vol. 23, n°1, pp. 145-156.
- Durning, P. (1995). *Education familiale. Acteurs, processus et enjeux*. Paris : PUF.
- Durning, P. (2002). Qu'est-ce que l'éducation familiale ?. In *Familles, permanences et métamorphoses*, Editions Sciences Humaines, pp. 165-174.
- Gayet, D. (2004). *Les pratiques éducatives des familles*. Paris : PUF.
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Guigue, M., Bruggeman, D., Lemoine, M., Lesur, E., Tillard, B. (2008). Des jeunes de 14-16 « incasables » ? Itinéraire de jeunes aux marges du collège. *Rapport final à l'ONED*, 174p.
- Kellerhals, J. et Montandon, C. avec Gaberel, P. E., McCluskey, H., Osiek, F., Sard, M. (1991). *Les Stratégies éducatives des familles. Milieu social, dynamique familiale et éducation des pré-adolescents*, Paris : Delachaux et Niestlé.
- Lahire, B. (1995). *Tableaux de familles : heurs et malheurs scolaires en milieu populaire*. Paris : Gallimard.
- Montandon, C., Perrenoud, P. (1987). *Entre parents et enseignants. Un dialogue impossible ? Vers l'analyse sociologique des relations entre les familles et l'école*. Berne : Editions Lang.
- Pétonnet, C. (1988). Le prolétariat, enjeu sociologique et terrain ethnologique. *Ethnologie française*, 1988/2, pp. 166-168.